

# Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE  
PARIS  
75008

## REMUNERATION 2019 DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Au cours de sa séance du 29 janvier 2019, le Conseil d'administration de Christian Dior, suivant les recommandations formulées par le Comité de Sélection des Administrateurs et des Rémunérations, a pris les décisions suivantes relatives aux rémunérations (montants bruts) du Président et du Directeur Général.

### **M. Bernard Arnault :**

Néant

### **M. Sidney Toledano :**

1. Rémunération fixe pour l'année 2019 : 200 000 euros
2. Rémunération variable versée en 2019 au titre de l'année 2018 : Néant.
3. Rémunération variable pour l'année 2019 : Néant.